Rue d'Aubagne
Création d'un lieu ressources

Illustration d'ambiance intérieure (visuel non contractuel / © Baito Der Sahakian Yakafokon Mobius)

La Ville de Marseille va créer un lieu ressources, ouvert sur le quartier, accessible à tous et à caractère évolutif, s'implantant sur l'espace vacant des immeubles d'habitation effondrés le 5 novembre 2018, aux 63, 65 et 67 rue d'Aubagne.

Ce projet, développé en accord avec les familles des victimes, avec l'appui d'une commission constituée d'associations et d'habitants, s'inscrit dans la continuité des propositions issues de la contribution citoyenne sur l'avenir de la rue d'Aubagne.

Le projet

Le projet, d'une superficie d'environ 275 m², se divise en quatre grands espaces.

Un bâtiment principal, sur deux niveaux, composé d'espaces polyvalents, de bureaux et de sanitaires, permettant des usages diversifiés : ateliers associatifs, spectacles de quartier, conférences, rencontres publiques, expositions temporaires, cuisine solidaire, etc.

Un espace mémoriel dont l'aménagement est travaillé en concertation avec les familles de victimes.

Un patio méditerranéen, espace ouvert favorisant les interactions sociales et renforçant le tissu social du quartier.

Une pépinière urbaine où les riverains peuvent cultiver des plantes qui pourront ensuite être transplantées pour végétaliser le quartier.

Un processus de concertation continue

23 octobre 2020
Première réunion publique d'informations et d'échanges avec les habitants de Noailles.

2021
Les immeubles de la rue d'Aubagne font l'objet d'une Déclaration d'Utilité Publique menée par l'Établissement Public Foncier.

2022
Contributions citoyennes relatives à l'avenir du haut de la rue d'Aubagne.

2023
Rendez-vous avec les familles, les habitants et les associations pour échanger sur le projet dans le cadre d'une commission consultative.

2024
Choix de l'équipe qui réalisera le projet de lieu ressources par les membres de la commission consultative.

VILLE DE MARSEILLE